



Eco-quartier de Louvres et Puisieux-en-France

Atelier du 19 juin 2014 sur la future coulée verte des Frais Lieux

Le 19 juin 2014 à 19h30 à la mairie de Puisieux-en-France.

Une quarantaine de personnes participent.

Etaient également présents :

- M. Murru, Maire de Puisieux-en-France
- Coralie Martinis, EPA Plaine de France
- Margot Longé, EPA Plaine de France
- Tiphaine Albert, EPA Plaine de France
- Pascale Hanneltel, paysagiste de l'agence HYL
- Elise Ratcliffe, paysagiste de l'agence HYL
- Céline Liéby, urbaniste de l'atelier Roland Castro, Sophie Denissot et Associés
- Pierre-Antoine Tiercelin, Ville Ouverte
- Aurélie Bouton, Ville Ouverte
- Amandine Petit, Ville Ouverte

Introduction

M. Murru, Maire de Puisieux-en-France, accueille les participants pour cet atelier consacré à l'aménagement de la future coulée verte des Frais-Lieux, qui bordera les quartiers existants de Louvres et Puisieux-en-France.

Les Lupariens et Puiséens sont invités à débattre avec les concepteurs de l'aménagement de la partie sud du futur espace vert.

L'atelier se déroule en deux temps, avec une présentation plénière suivie de questions-réponses, puis un temps de travail en tables rondes.

1. Présentation de la future coulée verte des Frais Lieux

La coulée verte constituera un espace vert public de 4,5 hectares sur environ 2 km de long qui débutera près des voies ferrées à la pointe sud des Frais Lieux, se prolongera le long des quartiers actuels de Louvres et Puisieux-en-France avant de rejoindre la route de Marly, en longeant le quartier des Marines. Elle permettra de constituer un corridor écologique, favorisant la biodiversité sur le secteur, et d'assurer la liaison entre la ville actuelle et le futur quartier des Frais Lieux qui sera aménagé à l'Est.

Les précédentes étapes de la concertation

Un premier atelier sur le thème de la coulée verte s'est tenu en juin 2013. Les habitants ont travaillé sur cet espace en tenant compte des contraintes du lieu : un dénivelé de 25m, une largeur limitée et un aménagement simple. La réflexion des participants avait abouti à plusieurs grands principes :

- Un lieu principalement dédié à la promenade, une activité calme appréciée des Lupariens et Puiséens ;

- Des activités qui favorisent la rencontre entre les habitants (jeux pour enfants, sport, cueillette) mais une attention aux possibles nuisances pour les riverains ;
- Une largeur à moduler en fonction des différentes séquences de la coulée verte.

Depuis cet atelier, le schéma directeur du quartier des Frais Lieux a évolué et la largeur indicative de la coulée verte a été modifiée : 15m, 23m ou 34m environ, suivant les séquences.

La promenade commentée du 14 juin 2014 a permis d’approfondir la réflexion sur cet espace, en observant les caractéristiques actuelles du lieu et en imaginant les usages et les ambiances du futur espace vert. Un ruban de signalisation matérialisant l’emprise de la coulée verte et ses différentes largeurs avait été installé pour aider les participants à visualiser cet espace. Les habitants ont pu prendre connaissance du nouveau schéma d’aménagement des Frais Lieux et certains riverains ont fait part de leur inquiétude concernant les nouveaux logements prévus le long de la coulée verte. La promenade a permis de débattre du plan de circulation du nouveau quartier : si les avis divergent sur le prolongement des rues Baron et Tort, les participants soulignent que l’aménagement des nouvelles rues doit garantir une circulation apaisée et dissuader le trafic de transit. La relation entre cet espace vert public et les jardins privés a également été abordée. Aujourd’hui, les jardins des maisons présentent de beaux arbres mais les clôtures sont peu qualitatives : on observe surtout des murs et des haies peu variées. Demain, la végétation de la coulée verte devra préserver l’intimité des riverains, tout en apportant de la couleur et de la variété.

La promenade s’est conclue par un débat sur les activités qui pourraient être pratiquées dans ce lieu. La fréquentation de l’espace vert est un facteur de sécurité pour les riverains, mais il est important de trouver un équilibre entre l’animation du lieu et la tranquillité des habitants.

Le diagnostic urbain et paysager réalisé par HYL



Les paysagistes de l’agence HYL travaillent actuellement sur l’aménagement des espaces publics des Frais Lieux et du Bois du Coudray, à l’exception du parc des Frais Lieux qui fera l’objet d’un concours particulier. Les

éléments de programme (nombre et types de logements, équipements...) demeurent les mêmes, mais la réflexion sur la coulée verte et l'aménagement des rues, ainsi que les nouvelles études techniques ont contribué à une évolution du schéma directeur des Frais Lieux. Le parc a notamment été agrandi pour mieux se connecter à la coulée verte.

Zoom sur la partie sud de la coulée verte

Tout d'abord, le lieu présente une topographie particulière. Il existe un important dénivelé entre la ville actuelle et le futur quartier des Frais Lieux (pente en travers). La partie sud du nouveau quartier devra donc être remblayée pour être à niveau avec les quartiers existants. Le dénivelé est également marqué entre la partie sud de la coulée verte, près des voies ferrées, et la partie nord, en face du quartier des Marines, avec des pentes frôlant les 5%. Ces contraintes topographiques devront être prises en compte pour l'aménagement de la coulée verte.

Pour favoriser des usages et des ambiances variés, l'aménagement de la coulée verte est conçu par séquences, avec une largeur variant entre 15m et 34m environ. La séquence 1, large de 15m environ, est envisagée comme un chemin accueillant des cheminements doux. La séquence 2 (23m environ) pourrait être imaginée comme un chemin de cueillette, avec quelques aménagements ponctuels. La coulée verte s'élargit ensuite et la séquence 3 (34m environ) pourrait accueillir davantage d'activités, en lien avec le parc des Frais Lieux.



Cet atelier vise à approfondir la réflexion sur l'aménagement, les activités et les ambiances de la coulée verte le long de ces différentes séquences. Il permet également de réfléchir à l'évolution des rues Baron et Tort. Aujourd'hui, une voie goudronnée passant le long du chemin de Marly permet d'assurer la liaison entre ces deux rues. Deux options sont envisageables pour l'avenir : maintenir la situation actuelle, avec une cohabitation des voitures et des piétons sur une partie de la coulée verte, ou supprimer cette partie goudronnée et prolonger les rues Baron et Tort jusqu'à la nouvelle rue des Frais Lieux.

2. Questions - réponses sur la future coulée verte des Frais Lieux

- *Le maire de Louvres avait annoncé 50 m de largeur pour la coulée verte et aujourd'hui on est plutôt à 15-23m. Ce n'est quand même pas la même chose.*

Margot Longé de l'EPA Plaine de France explique que différentes hypothèses ont été étudiées pour la largeur de la coulée verte. Une largeur de 30 à 50 m équivaldrait à mettre en place une frontière entre les anciens et les nouveaux quartiers. Il est également difficile de gérer les usages dans un lieu aussi vaste, qui pourrait devenir insécurisant s'il est inoccupé. Par ailleurs, les coûts d'entretien et de gestion seraient plus importants. Enfin, le Plan Local d'Urbanisme de Louvres fixe des règles de hauteur strictes pour les nouvelles constructions réalisées le long de la coulée verte. La hauteur maximale étant fixée à 10m, une largeur de 15 à 23m pour la coulée verte est suffisante pour gérer le vis-à-vis.

Pierre-Antoine Tiercelin précise que les vis-à-vis pourront être traités par la plantation de haies ou d'arbres. De plus, les nouveaux logements disposeront d'un espace vert privatif le long de la coulée verte.

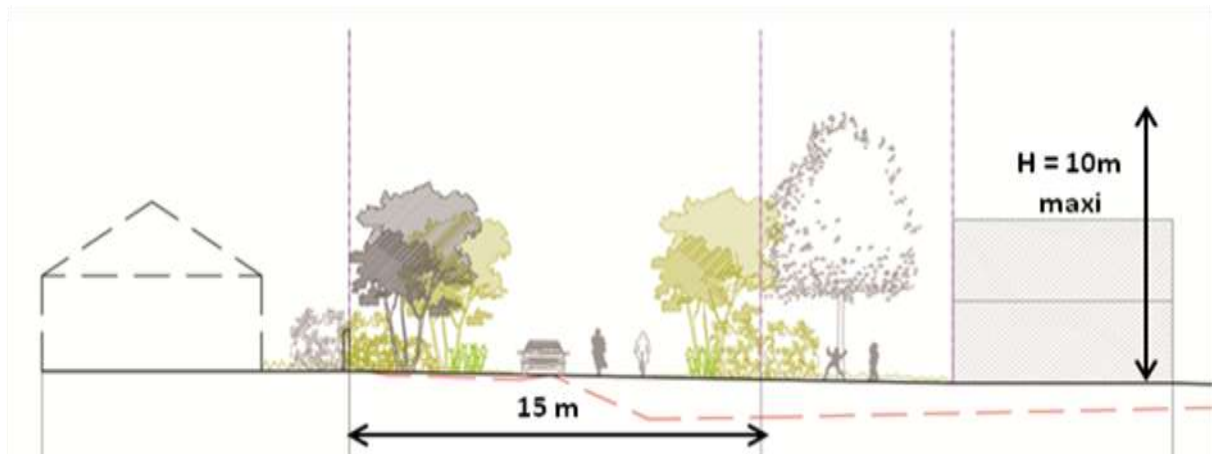
- *Quels seront les accès à la coulée verte depuis les quartiers existants ?*

La coulée verte sera accessible aux piétons et vélos par plusieurs points d'entrée. Il ne s'agit pas d' « un tunnel vert », mais d'un espace public, connecté à la ville existante et future. Sur la partie nord, au niveau du secteur Derrière les Bois, des ouvertures vers les quartiers de Puiseux-en-France pourraient être réalisées à la demande des riverains, s'ils souhaitent accéder plus facilement à la coulée verte.

- *Quel sera le devenir des rues Baron et Tort ?*

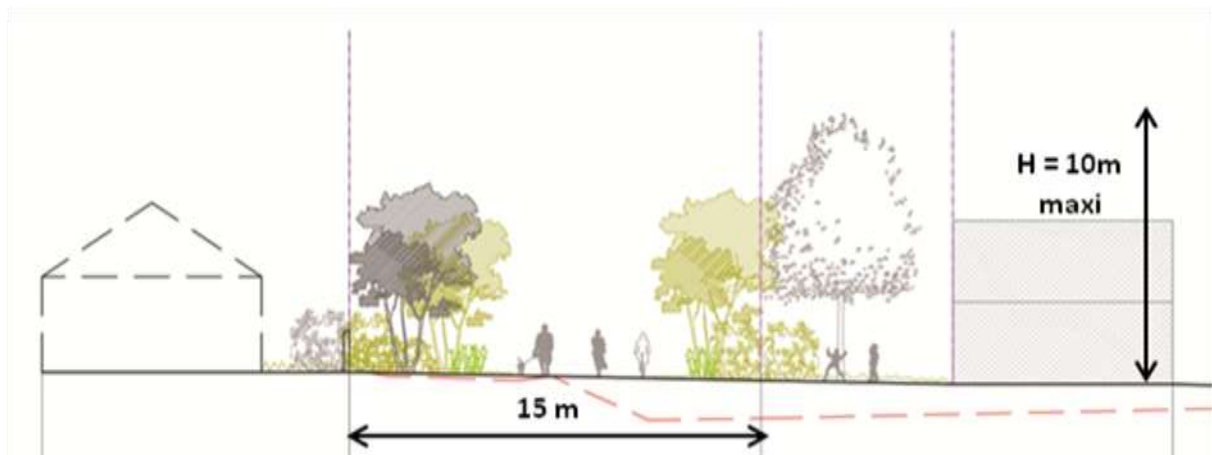
Deux hypothèses sont actuellement examinées et ouvertes à la discussion :

- Conservation de la situation actuelle : une petite voie de desserte relie les rues Baron et Tort pour permettre aux habitants de faire demi-tour. Si cette voie goudronnée est conservée, il y aura une mixité d'usages sur cette partie de la coulée verte puisque les automobilistes côtoieront les piétons.



Espace partagé entre véhicules, piétons et cycles

- Prolongement des rues Baron et Tort jusqu'à la future rue des Frais Lieux. Cette solution permettrait de mieux connecter les quartiers et présente un intérêt pour le plan de circulation, sans augmentation du trafic. Pour rejoindre la gare de Louvres ou les commerces du Quartier Gare, il sera plus simple pour les habitants de l'Eco-quartier d'emprunter la rue des Frais Lieux (large et rapide) que les rues Baron et Tort qui sont très étroites et qui ne permettent pas le passage à deux véhicules de front. Cette solution permettrait de supprimer la voie goudronnée actuelle et d'éviter le passage des voitures dans la coulée verte.



Espace réservé aux piétons et cycles

- *Les problèmes de stationnement ont-ils été pris en compte ?*

La question du stationnement fait l'objet d'une attention particulière de la part des élus. Les normes des PLU des deux communes seront respectées dans les nouveaux quartiers et des places de stationnement seront aménagées sur l'espace public.

- *Qu'en est-il de la coulée verte au niveau du quartier des Marines ?*



Situation de la résidence des Marines par rapport à l'interruption de la coulée verte

L'EPA Plaine de France a entendu les remarques et inquiétudes des riverains, qui se sont exprimées lors de la promenade commentée. Le plan d'aménagement sera retravaillé sur ce secteur et un atelier de concertation spécifique sera organisé quand les études auront avancé.

- *Un pipeline passe sous le secteur des Frais Lieux. Par ailleurs, des quartiers ont été déclarés zones sinistrées suite aux inondations importantes de 1983 - 1984. Ces éléments ont-ils été pris en compte ?*

L'EPA Plaine de France a eu connaissance de ces éléments techniques dès le début du projet et le plan des Frais Lieux prend en compte la présence du pipeline.

L'EPA Plaine de France indique que les eaux pluviales seront gérées au sein des aménagements des espaces publics et des futures parcelles privées afin de supprimer les rejets dans les réseaux existants. Les procédures mises en œuvre depuis la création de la ZAC avec la Préfecture et notamment la Police de l'Eau ont avalisé ce principe, et permettront d'améliorer la situation actuelle. Un bureau d'études spécialisé dans les questions de voiries et réseaux divers travaille spécifiquement sur cette question.

- *Le cheminement par la coulée verte permet de faire un tour de la ville. Lors du précédent atelier la connexion avec le mail situé sous la ligne haute tension avait été évoquée. Qu'en est-il aujourd'hui ?*

Ce mail se situe en dehors de la ZAC. L'EPA Plaine de France n'est pas compétent pour réaliser ces travaux mais on peut veiller à ce que la connexion entre le mail et la coulée verte reste possible.

3. Travail en tables rondes

Le travail en tables rondes permet d'approfondir avec les habitants deux questions que se posent les équipes en charge du projet :

- quels usages et ambiances pour la partie sud de la coulée verte ?
- quelles relations de la coulée verte avec la ville actuelle et future ?

Afin de faciliter la lecture, les réactions des participants des deux tables rondes sont regroupées par thématique.

De l'autre côté de la coulée verte ?

Avant de commencer la discussion sur l'aménagement de la coulée verte, les participants demandent des précisions sur les nouvelles constructions qui seront réalisées de l'autre côté de la coulée verte. L'EPA Plaine de France explique qu'on trouvera des logements bas (limités à 10m de hauteur) le long de la coulée verte. Le plan d'aménagement est conçu de manière à ce que les logements bas soient construits préférentiellement en bordure de ZAC, tandis que le centre du quartier serait plus haut autour du parc. Cependant, les implantations des bâtiments ne sont pas encore fixées et le plan est susceptible d'évoluer au fur et à mesure de l'avancement des études.

Le prolongement des rues Baron et Tort

Les participants sont également interrogés sur la liaison entre les rues Baron et Tort. La majorité des participants est opposée au principe de continuité automobile des rues Baron et Tort vers les rues des Frais Lieux.



Les usages de la coulée verte

La promenade

La majorité des participants souhaitent pouvoir circuler dans la coulée verte à la fois en vélo et à pied. Plusieurs habitants font remarquer que la coulée verte permettra d'accéder à la gare de Louvres plus rapidement. Certains s'interrogent sur la façon dont ces usages vont pouvoir cohabiter sur un même espace. Selon les paysagistes, l'espace est suffisant pour pouvoir gérer les flux piétons et vélos : il faut généralement 3 ou 4 m de largeur pour que les deux cohabitent facilement. Il est possible d'envisager deux types de traitement des sols : l'un plus roulant pour faciliter le passage des poussettes, rollers, vélos... l'autre plus rural avec des parties empierrées et enherbées pour la marche (exemple : chemins ruraux qui mènent à Puiseux Village). Pascale Hanneltel précise néanmoins que les cyclistes qui souhaitent se rendre rapidement à la gare auront plutôt intérêt à utiliser la piste cyclable de la rue des Frais Lieux.

Les habitants du quartier des Fauvettes présents aux deux tables rondes ont insisté pour que cet espace vert soit inaccessible pour les véhicules motorisés (motos et quads). Des arceaux ont déjà été mis en place à cet endroit par la copropriété pour les empêcher d'accéder à l'actuel chemin de Marly. L'une des participantes fait néanmoins remarquer que si les véhicules motorisés ne peuvent plus accéder au site, les poussettes et les fauteuils roulants non plus.

Des activités et aménagements pour ponctuer la promenade

Les participants des deux tables rondes ont émis plusieurs idées quant à l'aménagement de l'espace vert :

- Un jardin zen pour se ressourcer, « *et pourquoi pas un endroit pour le tai-chi ?* ». Il faudrait prévoir un espace plat et totalement inaccessible aux chiens. D'après Pascale Hanneltel, il est tout à fait possible de prévoir ce type de lieu dans le futur espace vert.

- La coulée verte pourrait accueillir un parcours sportif à condition qu'il ne soit pas trop sophistiqué pour éviter les dégradations. Les participants imaginent par exemple des sauts d'obstacle en rondins. La création d'un city stade est également évoquée, mais il risque provoquer des nuisances pour les riverains, surtout s'il est éclairé la nuit.

- La plupart des participants souhaitent pouvoir trouver des aires de jeux pour les enfants au sein de la coulée verte. Toutefois, un des habitants des Fauvettes rappelle que cette expérience a déjà été tentée au sein de la copropriété mais a été abandonnée en raison des nuisances sonores subies par les riverains.
- Une participante propose d'accueillir des ruches. Les paysagistes jugent l'idée pertinente et réalisable. Toutefois, il faut trouver pour celle(s)-ci un endroit protégé et quelqu'un pour la(es) gérer. Ce type d'équipement permet de travailler la relation entre l'agriculture, la nature et l'urbain. Le projet pourrait fédérer les écoles.
- Plusieurs participants souhaiteraient que soit mis en place un parcours de cueillette afin d'offrir des espaces productifs dans la coulée verte. On pourrait par exemple y trouver des framboisiers, des mûriers, des noisetiers, du tilleul, de la verveine et du sureau.
- L'équipe de paysagistes propose de ponctuer la marche avec des éléments qui surprennent le promeneur. Pascale Hanneltel donne l'exemple d'un parc de Chicago qui a mis en place un festival de construction de nichoirs, associant les écoles. L'ensemble des participants est favorable à cette idée. Une signalétique particulière pourrait également être installée, en lien avec la biodiversité, l'histoire locale... Les habitants souhaiteraient pouvoir participer à sa conception et que les écoles soient associées.



- Les paysagistes proposent de mettre en place des tables de pique-nique, mais les participants craignent des nuisances et des détériorations. Toutefois, il est nécessaire de trouver des bancs sur le parcours.



- La possibilité d'organiser des séances de cinéma en plein air ou d'installer des murs de sculptures sur lesquels les jeunes pourraient s'exprimer est évoquée.

Ambiances et végétation de la coulée verte



Exemples de chemins

Les participants des deux tables rondes ont longuement parlé des ambiances de la coulée verte et de la végétation qu'ils souhaiteraient y trouver. Ils se sont majoritairement exprimés en faveur d'un parcours sinueux, qui réserve des surprises, et planté avec des végétaux faciles à entretenir. La coulée verte a vocation à être un espace de promenade, il ne faut donc pas qu'elle soit rectiligne. Les participants approuvent l'idée des paysagistes de HYL de faire évoluer les ambiances et les végétaux au fil du parcours, de façon à ce que la coulée verte ne soit pas identique partout.

Plusieurs participants évoquent l'idée « *d'un endroit où ça respire* », où l'on trouve de vastes espaces ouverts. Cette demande revêt un caractère sécuritaire pour certains d'entre eux : « *Il faut un endroit dégagé, sinon c'est propice au trafic* » ou un caractère pratique : « *si c'est dégagé on pourra jouer au ballon* ». Une alternance d'endroits dégagés ou plantés, ensoleillés ou ombragés, qui présentent des densités végétales variables semblent convenir à la majorité des participants.

La question de la sécurité est également posée par l'éclairage. Les habitants préfèrent que cet espace soit éclairé de nuit. *Il faut éclairer la nuit pour des raisons de sécurité mais sans gêner les voisins*. Par ailleurs, les riverains présents à l'atelier ne souhaitent pas ouvrir leurs jardins vers la coulée verte pour des questions de sécurité. Ils souhaiteraient être protégés du passage, éventuellement par de grands arbres tant que ceux-ci ne portent pas trop d'ombre sur leurs parcelles.

Les participants souhaitent également privilégier un aménagement favorable à la biodiversité : des espèces de végétaux variés, un aménagement libre (pas d'alignement, des graminées). L'aménagement doit être facile d'entretien pour ne pas entraîner de surcoût pour les collectivités. La diversité des espèces peut être mise en valeur dans un parcours de type arboretum, par exemple avec des panneaux pédagogiques qui décrivent les espèces. Coralie Martinis, de l'EPA Plaine de France, indique qu'il serait possible d'appuyer cette réflexion sur le travail d'un expert Biodiversité Ecologie qui pourra renseigner la richesse de la faune et de la flore locales.

Conclusion

Les habitants sont remerciés pour leur participation qui va permettre d'alimenter le travail des paysagistes sur la coulée verte. Un nouvel atelier de concertation sera organisé à l'automne pour faire le point sur l'avancement de la réflexion sur cet espace vert.